



RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00924

Numéro SIREN : 794 565 135

Nom ou dénomination : SUBWAY FONTENAY LE COMTE

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2015 sous le numéro de dépôt 6025

6025
le 9/9/15

SUBWAY FONTENAY LE COMTE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000.00 €

Siège social : 5 rue de la République

85200 FONTENAY LE COMTE

794 565 135 RCS LA ROCHE SUR YON

DECISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUILLET 2015

L'an deux mille quinze,

Le vingt-neuf juillet,

La société ZOUBAIRI INVEST, associée unique de la société SUBWAY FONTENAY LE COMTE, représentée par Monsieur Saïd ZOUBAIRI agissant en qualité de gérant a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

L'associée unique déclare que les documents suivants, établis par la gérance, lui ont été adressés dans le délai légal :

- le rapport de la gérance,
- le texte des décisions proposées.

L'objet des présentes décisions est le suivant :

- Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

L'associée unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

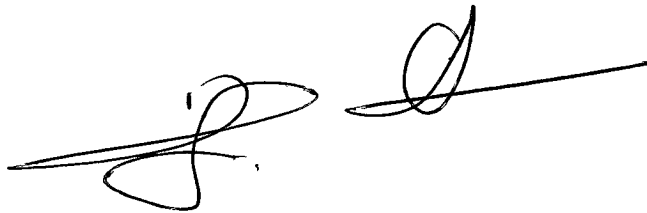
Après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et examiné la situation de la société, telle qu'elle résulte des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014, approuvés par décision de l'associée unique en date du 30 juin 2015, lesquels font apparaître que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'associée unique, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le représentant légal de l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associée unique
SARL ZOUBAIRI INVEST
signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'Z' followed by a horizontal line and a small loop.